



L'AS redémarre

publié le 14/09/2020

L'association sportive (AS) du collège redémarre cette semaine.

Cette association permet à tous les collégiens et collégiennes volontaires de venir pratiquer du sport. Ils sont encadrés par les professeurs d'EPS. Les créneaux pour participer sont :

- ▶ les **lundis 13h à 13h50** pour faire de la gym acrobatique, gym parcours, danse, et autres disciplines artistiques ou acrobatiques.
- ▶ Les **jeudis de 13h à 13h50** pour faire des activités de plein air, de raquettes (tennis de table, badminton), et sports-collectifs.
- ▶ Les **mercredis après midi** pour des séances multisports de 13h à 15h lorsqu'on reste au gymnase et de 13h à 16h45 lorsqu'on se déplace pour rencontrer les autres collèges.

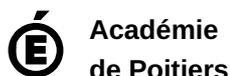
Les élèves peuvent participer à un, deux ou trois moments de sport dans leur semaine de collégien.

Les élèves intéressés devront s'inscrire et adhérer à l'AS avec une participation de 17 euros (il est possible de demander une aide financière au collège ou faire la demande du pass'culture-sport du département

<https://www.passculturesport79.fr/>)

ci dessous le formulaire de présentation et d'inscription.

 [as_inscription](#) (PDF de 990.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.